

DELIBERATION N°65/2021

Le **Mardi 21 septembre 2021** à 9h30, le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni en format mixte (présentiel et distanciel) dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 09/09/2021

Nombre de membres en exercice : 27

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	X			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel	X			TURNAR Alexandra	
	GENNARO Alexandre		X		BOIS-NEVEU Arthur	
	MORAT Franck	X			CHARLES Corinne	
	WOLFF Corine	X			THIEFFENAT Alain	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François	X			CARREL Christine	
	MONTBLANC Jean-Claude			X	GUILLAUD Jean-Pierre	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel			X	JARRE Jean-Pierre	
	HUGUET Emmanuel			X	MEUNIER Edouard	
	ZOCCOLO Alain			X	BERTHET Sandrine	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges	X			LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	X			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	X			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut	X			VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves	X			MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier	X			FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	X			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul			X	BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel	X				
CC CŒUR DE TARENTEISE	KISMOUNE Nouare			X	ROCTON Christian	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian	X			RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEISE	FRAISSARD Jean-Claude			X	CAMPERS Joëlle	
CC MAURIENNE-GALIBIER	ROUGEAUX Jean-Pierre	X			MANCUSO Gaetan	
COLLEGE SPECIAL	MARCHAND-MAILLET Thierry	X			BOUTY Georges	
REGION	BONNIVARD Emilie			X		
DEPARTEMENT	MAITRE Florian			X	PROVOST Patrick	

TOTAL	17	1	9
TOTAL VOTANTS	18		
TOTAL VOIX	27		

Accusé de réception en préfecture
073-487699056-20210921-DEL65-2021-DE
Date de télétransmission : 28/09/2021
Date de réception préfecture : 28/09/2021

DELIBERATION N°65/2021

Objet : ACQUISITION

Opération 21-535 : ENTRE DEUX GUIERS – Papeterie des Deux Guiers
Demandeur : CŒUR DE CHARTREUSE

Axe : Développement économique et Touristique
Durée de portage demandée : 8 ans
Remboursement du capital stocké : annuités constantes
Taux de portage annuel demandé HT : 1 % (taux minoré)

La communauté de communes CŒUR DE CHARTREUSE et la commune d'ENTRE DEUX GUIERS portent un projet de réhabilitation du site de la friche de la papeterie des Deux Guiers. Ce projet consiste à mener des travaux de dépollution, désamiantage et démolition totale de la friche actuelle afin de requalifier le foncier en aménagement de zone à vocation économique pour répondre aux besoins d'implantation d'entreprises artisanales. La collectivité sollicite l'EPFL pour négocier avec le liquidateur, acquérir la friche, déposer les demandes de subventions et procéder aux travaux de proto-aménagement estimés à ce jour à 1,8 M€.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Entre-deux-Guiers	AB148	LE SUIFFET	8 256 m ²	Prés	N-Ue	1 €
	AB149	LE SUIFFET	854 m ²	Sols	N	
	AB385	LE SUIFFET	162 m ²	Taillis simples	Ue	
	AB687	LE SUIFFET	5 890 m ²	Futaies résineuses	Ue-N	
	AB1034	LE SUIFFET	9 748 m ²	Sols	Ue-N	
		TOTAL	24 910 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué étant précisé que dans l'hypothèse où la subvention demandée dans le cadre du plan de relance serait accordée à l'EPFL, le coût des travaux serait pré-financés par l'EPFL puis subventionnés par l'Etat.

Le 27/09/2021
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE



VOTE :	
Pour	18
Contre	0
Abstentions	0

Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20210921-DEL65-2021-DE
 Date de télétransmission : 28/09/2021
 Date de réception préfecture : 28/09/2021